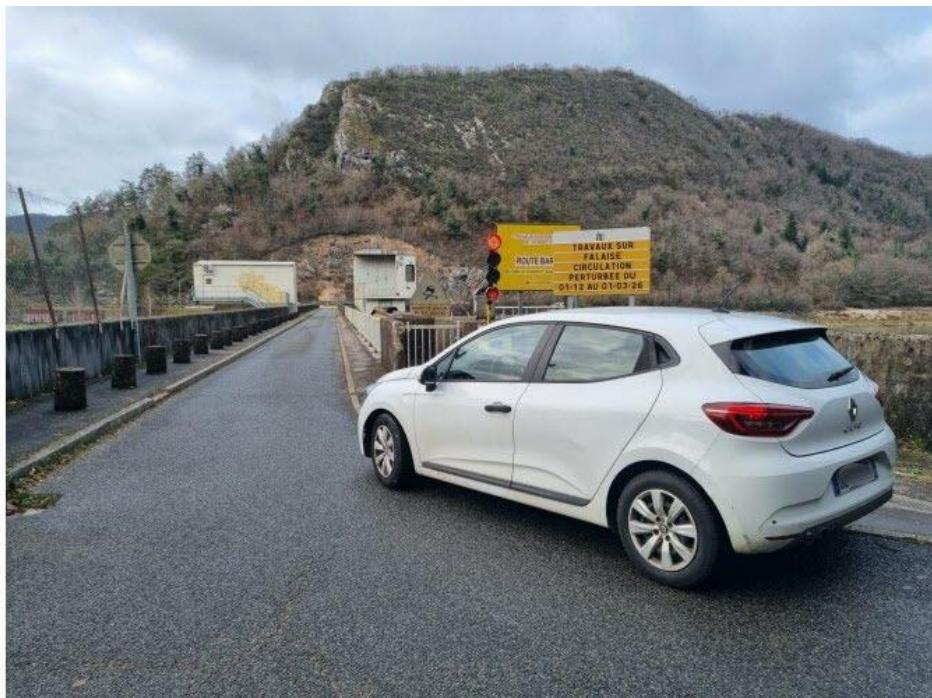


Article du PROGRES du 6 décembre 2025

Sécurisation du barrage de Coiselet : 42 tiges de métal vont ancrer la roche menaçante

Les travaux de sécurisation du barrage de Coiselet ont débuté. Présenté ce vendredi 5 décembre, le chantier doit s'étendre jusqu'à la mi-février. Un hélicoptère viendra installer 42 tiges métalliques de 13 mètres pour ancrer durablement le pan de roche qui menace de s'effondrer dans le lac.

Arnaud Bastion - 05 déc. 2025 à 19:09 | mis à jour le 06 déc. 2025 à 08:05 - Temps de lecture : 4 min



En dessous du rocher qui risque de s'effondrer, sur la rive droite, ou de l'autre côté du barrage, rive gauche, des feux tricolores sont déjà en place pour alterner la circulation. Photo Arnaud Bastion

Un siècle de tranquillité. C'est la promesse annoncée ce vendredi 5 décembre à Coisia, dans la petite salle des fêtes située à deux pas du barrage de Coiselet. Parmi les trois options étudiées pour protéger l'ouvrage, c'est finalement l'ancrage durable du gigantesque bloc rocheux dominant le barrage qui a été retenu.

Comment ? Grâce à 42 tiges métalliques de 13 mètres de long et quatre centimètres de diamètre. « Cela va permettre de stabiliser l'ensemble sans altérer le paysage et avec un impact très limité sur l'environnement et les riverains », a expliqué Alexis Sicard, responsable d'exploitation du barrage géré par EDF.

Des tiges de 13 mètres héliportées

Concrètement, sept lignes de six “clous” seront insérées dans la roche, sur une zone d'environ 300 m². Avant cela, il faudra percer les trous à l'aide de machines de forage, acheminées par hélicoptère. Une fois la roche perforée, les tiges seront, elles aussi, héliportées. Lorsqu'elles seront mises en place, du ciment sera injecté pour solidifier définitivement l'ensemble.

« Les études géologiques ont montré qu'il n'y aurait pas davantage de risques d'effondrement pendant les manœuvres menées par l'entreprise grenobloise spécialisée dans la sécurisation de falaise », a précisé Alexis Sicard.

Premier pieu à la fin du mois

Trois “clous” d'essai, de 5 mètres seulement, seront posés temporairement dès la semaine prochaine afin d'exercer une contrainte sur le terrain et d'observer sa réaction. Le premier véritable pieu métallique sera, lui, planté d'ici à la fin du mois. Au total, sept salves sont programmées — sept jours répartis entre fin décembre et mi-février — pour insérer six tiges à chaque fois.

« Nous serons soumis aux conditions météo pour les rotations des hélicoptères, qui transporteront les tiges de la rive gauche, où le matériel sera stocké, jusqu'à la rive droite. » D'ailleurs, ce vendredi 5 décembre, une machine de forage devait être installée, mais la météo en a décidé autrement : les nuages bas rendaient la mission trop dangereuse pour l'hélicoptère prévu au départ d'Albertville.

Concernant la circulation, la gêne occasionnée par ces allers-retours aériens sera très limitée (lire par ailleurs). Mais au-delà du trafic, les élus locaux présents à la réunion se sont surtout interrogés sur le calendrier de remontée du niveau du lac. Là aussi, des réponses précises ont été apportées.

Le niveau rehaussé en deux temps

À l'issue des travaux, prévus pour la mi-février, la remise en eau se fera en deux temps. L'objectif est de satisfaire tout le monde tout en préservant la biodiversité. « Il y aura une première phase, en mars, où le niveau sera rehaussé d'environ deux mètres pour renoyer les herbiers dans lesquels se reproduisent les brochets. Puis, dans un second temps, le lac retrouvera son niveau normal autour du 15 avril. Cela laissera le temps aux reptiles, installés sur les berges depuis l'abaissement du niveau d'eau, de terminer tranquillement leur période d'hibernation », détaille Alexis Sicard.

La mission de sauvetage du barrage, qui coûtera 200 000 euros à EDF, est désormais lancée. Et le retour à la normale, « comme avant », lorsque pêcheurs et touristes pouvaient profiter de ce petit joyau situé aux confins du Jura et de l'Ain, est garanti pour le 25 avril prochain.

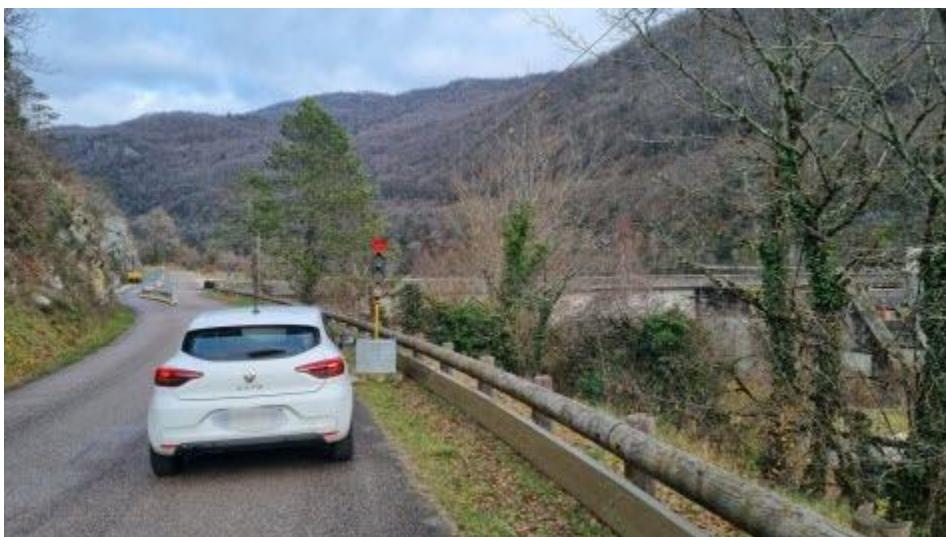


Les berges restent interdites d'accès jusqu'à nouvel ordre

Les préfets de l'Ain et du Jura ont publié cette semaine un arrêté encadrant les travaux jusqu'à fin mars au plus tard. Celui-ci n'abroge toutefois pas [l'arrêté pris en août dernier](#) : l'accès aux berges reste interdit. La navigation, les sports nautiques, la baignade et la pêche sur la retenue de Coiselet demeurent prohibés jusqu'à la fin du chantier.

Les deux préfectures précisent que le chantier a obtenu une « autorisation de travaux Natura 2000 » le 26 novembre, garantissant une limitation de l'impact sur la biodiversité.

Lors de la réunion publique, ce vendredi 5 décembre, le préfet du Jura, Pierre-Edouard Colliex, tout comme la députée Danielle Brulebois, qui a suivi le dossier de près, ont salué la rapidité des prises de décision et de la mise en œuvre de ces travaux pour protéger le barrage, la population et la biodiversité.



Des interruptions ponctuelles de la circulation durant 20 minutes

La première phase des travaux a débuté lundi 1^{er} décembre, avec la mise en place des accès et des feux tricolores destinés à alterner la circulation de la route départementale D60 entre les communes de Coisia et Condes. Concernant le trafic, EDF assure un impact très limité. « Des microcoupures de circulation d'environ 20 minutes auront lieu lors des

sept journées d'intervention de l'hélicoptère », indique Alexis Sicard, responsable d'exploitation du barrage de Coiselet.

Il précise que ces manœuvres ne se dérouleront pas aux heures de forte affluence, ni tôt le matin, ni en fin d'après-midi. Le calendrier précis de ces journées ne peut pas encore être établi, mais Alexis Sicard s'est engagé auprès des élus à communiquer semaine après semaine afin que la population soit avertie en temps réel.